DLP 28-7-80691024

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES - VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
ROUTE DE VASLES - BIARD - 86000 POITIERS -- TEL. (49) 58.39.02

ABONNEMENT ANNUEL 60 F.
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. X.
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
Rte de Vasles - Biard - 86000 POITIERS

BULLETIN N° 179 (23/80) du 25 JUILLET 1980

VIGNE

MILDIOU

La situation est en général trés saine, et les traitements peuvent maintenant être suspendus dans la plupart des vignes, à l'exception de celles où des taches existent, et où la protection doit être conduite en fonction des pluies orageuses.

VERS DE LA GRAPPE

Le vol de cochylis a commencé, et il est très actif là où cet insecte est présent, au contraire, le vol d'Eudémis commence plus lentement. La présence des larves de première génération dans les toiles pouvait indiquer si on avait affaire à la cochylis (tête noire, larve peu mobile) ou plutôt à l'eudémis (tête brun clair, larve très agile qui s'agite dès qu'on la touche). La situation est très diverse mais la tendance générale correspond à une remontée des populations de cochylis par rapport aux années précédentes. Dans certains cas (Saumurois) la cochylis est même largement dominante.

Partout où la cochylis est abondante, les traitements devront débuter dès le 28 juillet. Ce traitement pourra être décalé de quelques jours dans les secteurs les plus tardifs et là où l'eudémis domine. Nous rappelons que les vers de la grappe en deuxième génération sont surtout nuisibles par leurs dégâts indirects (botrytis) et que la lutte doit être préventive, c'est à dire que les larves doivent être détruites avant pénétrations dans les grappes.

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE

Dans les Gâtines, maintenir la protection des vergers de pommiers et de poiriers jusqu'aux premiers jours d'août.

Pour les autres zones, les indications de notre précédent bulletin restent valables.

. .

P. 415

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur Gérant : J. THIAULT

CULTURES LEGUMIERES

TEIGNE DU POIREAU

En Charente-Maritime la reprise très nette des captures de papillons confirme le démarrage du troisième vol. Les premières pontes écloront le 28 ou 29 Juillet si le beau temps actuel persiste ou 1 ou 2 jours plus tard si la température redescend. En conséquence, il convient de protéger les poireaux porte-graînes à partir du 28-29 Juillet et les poireaux de consommation 5 à 6 jours plus tard soit à partir du 2 ou 3 Août.

Dans la Vienne, il est encore trop tôt pour intervenir. En zones intermédiaires, décaler les traitements de 5 jours environ par rapport à la Charente-Maritime.

MAIS

PYRALE

Les indications de notre précédent Bulletin restent valables. A noter que les conditions ont été très favorables aux pontes à partir du 23 Juillet .

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire "Poitou-Charentes" :

R. GUILLEMENET

Imprimé à la Station le 25 Juillet 1980
Précédente Note : Bulletin N° 178 du 21.7.80
N° du papier de presse : 535 AD.